# Les Tribunaux

## COUR CIVILE DE DISTRICT.

### Nouveaux procès.

Nicholas Burke Co. Ltd., vs. Rome Bros. & Kroll, Colonial Sugar Co., saisie arrêt, $2,226.36.

Emile Trudeau vs. Morgan"s Louisiana & Texas Railroad & Steamship Company, dommages, $3,924.

Timothy A. Duggan, M. D., vs. Ben ou Bernardo Montéléone, réclamation, $175.

Myatt Dicks Motor Co., vs. J. Dwighht Funk, pour un billet, $1,575.

Lafayette Realty Co., vs. J. Rappolo, saisie provisoire, $220.

J. Grossman's Sons vs. David M. Hartson, reconnaissance d'un jugement, $200.

Bruce Poultry & Seed Co., vs. Louisiana Poultry Fanciers' Assn demande de nommer un liquidateur.

Emmette H. Reeks vs. Joseph C. Copping, dissolution de la raison sociale.

Louis Winninger vs. Louise Gerdes, divorce.

### Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Mme Caroline Kuntz, veuve de Wm. Martens; Frank Charles Nelson; Benjamin Austin, ou Benjamin Oston et Celeste Mitchell, son épouse; Robert Collins.

### Emancipations.

Les personnes suivantes demandent l'émancipation:

Emilie Domenguez: Mlle Ethel Henrietta Kraft; Mlle Violet A. M. Shorland; Otto Riemankaiser.

### PREMIERE COUR DE CITE

### Nouveaux procès.

### Réclamations:

Peoples Drug Store vs Ladies' Progress Benevolent Ass'n, $19.47.

Joseph Petrie et Louis N. Reiser, vs. L. F. Williams, $94.55;

Francis et Paul Maestri Furniture Co., vs. John Henry, $17.50;

The Joachim Electrical Co., Inc., vs. Hugh M. Shall, $26. Arthur H. Foley vs. Williamson's Automobile Exchange, $50; Tennessee Coal Iron & R. R. Co., vs. Arthur L. Hattier, père, $25.19; Fred K. Rumoff's Sons vs. Espier S. Haik & Bro., Espier S. Haik et Gabriel S. Haik, in solido, $68.76; E. W. Del Bondio & Co. Ltd., vs Abraham Barber, $23.25; Mme Mary Condo, épouse de Geo. Condo, vs. Richard W. Ortle, $19.50; Jos. Stemley vs. Frank Manale et als, in solido, $5; National Cash Register Co., vs. Adolph D. Capdau, $27; Joseph Petrie & Co., vs. Edward C. Clark, $67.15; Charles P. Waard vs. Grant A. Butler, $20.

### Pour possession d'une propriété:

Batiste Russo vs. M. et Mme Levy Gipsy; G. Sciambea vs. Mme May Dennis; Chas. H. Gans vs. Annie Jackson.

# Ventes Inscrites

## AU BUREAU D'ALIENATIONS.

James A. Sample au Savings et Homestead Association, trois lots, Burdette, Fern, Cohn et Hickory, $3007—Shérif.

Carrollton Land Company, Ltd., à German American Homestead Association, lot, Holly Grove, Gen. Ogden, Heaton et Pear, $531.30—Meunier.

Fidelity Homestead Association à Charles W. Drown, Jr., portion, Fern, Short, Belfast et Fontainebleau, $5200—Dreyfous.

John S. McGuire à Fannie Pettis, lot, Prieur, Poydras, Perdido et Johnson, ..$1500—Rosser.

Palmyra Land Co. à Jacques Pagnac, douze lots, Cleveland, Palmyra, Anthony et Bernadotte, $2600. Shérif.

Wm. Beer au Union Homestead Association, lot, Hennessy, Baudin, Solomon et d'Hemecourt; lot, Johnson, Prieur, Deuxième et Troisième, $1900—Gurley.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $1900 Gurley.

Mme Wm. B. Bignor à Bartholoma La Rocco et son épouse, lot, Magnolia, Clio, Erato et Clara, —2000—Dreyfous.

Edward Oppenheimer à Albert Oppenheimer, portion, Carondelet, Clio, Calliope et St. Charles, $2000—Dreyfous.

Edward Oppenheimer à Mlle Johanna Hexter, deux lots, Thalia, Johnson, Galvez et Erato, $1500—Dreyfous.

M. et Mme Patrick M. Hanley à Mme Bruno Prager, lot, Howard, Magazin, Foucher et Poeyfarre, $1800—Rouen.

Mme Louis Hy Ferchaud et als. à Charles L. Wirth, portion, Dupré, Orchid, White et Bell, $4300—Dreyfous.

Mme Louis Gillibert au German American Homestead, lot, Dumaine, Robertson, St. Anne et Claiborne, $1700—Meunier.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $1700—Meunier.

Henry Voss à I. D. Stafford, $1200, un billet, un an, 8 pour cent; portion, Robert, Upperline, Magnolia et Clara—Denechaud.

Philip E. Hansen à Mme Veuve Patrick Hayes, $700, un billet, un an, 8 pour cent; lot, Mandeville, Royal, Spain et Dauphine; deux lots, Mandeville, Marigny, Dauphine et Bourgogne—Legier.

Mme Annie E. Outlaw à Chas. LeBlanc, $650; un billet, 7 pour cent; portion, avenue Napoleon, Berlin, Coliseum et Chestnut—Henriques.

Simon Alervine à John L. Sims, $125,un billet, 2 ans,8 pour cent; lot, Leonidas, Jefferson, Green et Hickory—Young.

John J. McCarron à Bernard Titche, $600, un billet, un an, 8 pour cent; portion, Valence, Bordeaux, Constance et Laurel—Rogers.

Joseph Lota à Jos. Barba, $4000, deux billets, un an, 8 pour cent; lot, Champs Elysées, St. Claude, Marigny et Remparts—Legier.

Mme Amelia Baum à J. A. Lautenschlaeger, Jr., $1000, un billet, un an, 8 pour cent; lot, Izerville, Bienville, Rochebleave et Dorgenois—Lautenschlaeger.

Francis E. Brady et als. à Howell Carter, Jr., $290, un billet, un an, 8 pour cent; lot, Baronne, Carondelet, Thalia et Erato—Stafford.

Max Singer à Frank B. Twomey, $3000, trois billets; portion, Sycamore, Bardette, Adams et Panola—Dreyfous.

M. et Mme C. A. Foster à Jos. A. Lautenschlaeger, Jr., $200, un billet, un an, 8 pour cent; lot, Burdette, Adams, Panola et Spruce—Weil.

Mme James E. Pernet à Joseph C. Boylan, portion St. Charles, Terpsichore, Prytania et Melpomene, $1300. —Weil.

Investors Realty Co. Ltd., à John C. Kostmayer et la, bail du 2me étage du No. 710 Union pour 36 mois à $22 par mois.

D. Moriarty à Southern Park Realty Co. bail de la propriété No. 1104 Baronne pour un an à $50 par mois.

J. S. Larouque, agent, à Southern Park Realty Co., bail de la propriété No. 1101 Carondelet pour un an à $50 par mois.

Mme Henry L. Taylor à Excelsior Homestead Assn., lot Rampart, St. Philipe, St. Claude et Dumaine, $2500. — Simpson.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $2500. — Simpson.

Paul Freund à Mississippi Valley Realty Co. Ltd., bail de la propriété No. 1541 Claiborne, pour un an à $35 par mois.

Michael McMahon à Third District Bldg Assn., lot Pacific, Elmira, Alix et Eliza, $1170. —Zengel.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $1170. —Zengel.

The South N. O. Realty and Development Co. à Louis Guillaume, 50 lots dans la Paroisse Jefferson, $50.

Samuel M. Dayton à Chas. A. Ranson, portion Coliseum, Marengo, Chestnut et Constantinople, $5000. — Hoover.

Mme Darwin P. Fenner à Frank Rickett, portion Valence, Carondelet, Bordeaux, et Baronne, $5000. — Wenck.

Mme Matthew White à Fidelity Homestead Association, 2 lots Baronne, Dryades, Robertson et Upperline, $9000. — Dreifus.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $10,400. — Dreifus.

Succession de Rosoline Cangemillo à J. C. Vidon, 2 portions Holly Grove, Spruce, Cohn et Hamilton, $2000. — Deibel.

Stephen P. Bolian et son épouse à Lucas J. Lalla, portion Berlin, Magnolia, Robertson et Napoleon, $3250. — Dreyfous.

Feoples Homestead Assn a Louis L. Breffeilh, 2 lots Joliet, Cambronne, Panola et Sycamore, $5000. — Rouen.

### Bureau des Hypothèques.

Casmero Cusimano à Frank B. Twomey, $200, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Royal, Hôpitaux, Bourbon et Quartier. — Dreyfous.

Frank A. Daniels à Geo. B. Smart, $5000, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots Olivier, Vallette, Delaronde et Peter. — Montgomery.

Giacinto Donze à Ernest S. Freund, $500, 1 billet, 6 pour cent demand, lot Quartier, Prieur, Hôpitaux, Johnson. — Schuber.

### Charte.

New Orleans Ostrich Farm Inc. capital $25,000. — Upton.


# L'ABEILLE REÇOIT DES

# ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA


# CHEMINS DE FER

## HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

### Illinois Central

DEPART

| | |
|---|---|
| Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati | 8:30 a m |
| Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati | 8:05 p m |
| Local Mail | 6:30 a m |
| Northern Express | 3:00 p m |
| McComb Accommodation | 5:40 p m |
| The Merry Widow | 3:00 a m |

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| Panama Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati | 8:55 p m |
| Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati | 10:45 a m |
| Local Nail | 4:00 p m |
| Northern Express | 9:10 a m |
| NeComb Accommodation | 8:45 a m |
| The Merry Widow | 10:20 p m |

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m. et 11:15 p. m.

### Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| New York and Nouvelle Orléans Limited | 7:50 p m |
| Washington et New-York malle | 8:55 p m |
| Birmingham et Cincinnati | 7:15 a m |
| Asheville Express | 8:55 p m |
| Louisville et Cincinnati | 8:55 p m |
| Pensacola et Jacksonville | 7:15 a m |
| Mobile Accommodation | 11:50 a m |
| Montgomery Accommodation | 7:05 p m |
| Dimanche Gulf Coast Excursion | 8:05 p m |

DEPART

| | |
|---|---|
| New York and Nouvelle Orléan, Limited | 9:35 p m |
| Washington et New-York malle | 8:30 a m |
| Birmingham et Cincinnati | 9:50 p m |
| Asheville Express | 8:30 a m |
| Louisville et Cincinnati | 8:30 a m |
| Pensacola et Jacksonville | 9:50 p m |
| Mobile Accommodation | 5:15 p m |
| Montgomery Accommodation | 5:00 a m |
| Ocean Springs Accommodation | 11:30 a m |
| Gulf Coast Accommodation (tous les jours excepté dimanche.) | 3:25 p m |
| Dimanche Gulf Coast Excursion | 7:30 a m |

### Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

| | |
|---|---|
| Texas Local, pour Houston et stations int. | 6:45 a m |
| Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie | 11:00 a m |
| Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et Int. | 11:45 a m |
| Lafayette Local, pour Lafayette et stations int. | 3:05 p m |
| Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas | 8:00 p m |
| Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int. | 11:30 p m |

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| Texas Local, pour Houston et stations int. | 5:25 p m |
| Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie | 8:50 p m |
| Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et Int. | 7:45 a m |
| Lafayette Local, pour Lafayette et stations int. | 11:40 a m |
| Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas | 5:50 a m |
| Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int. | 6:45 p m |

### New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

| | |
|---|---|
| Tous les jours, excepté samedi et dimanche | 4:00 p m |
| Tous les jours, excepté dimanche | 8:05 a m |
| Samedi et dimanche | 5:30 p m |
| Excursion du dimanche seulement | 8:06 p m |

ARRIVEE.

| | |
|---|---|
| Tous les jours | 9:45 a m |
| Tous les jours, excepté dimanche | 7:25 p m |
| Excursion du dimanche seulement | 7:35 p m |

### Texas and Pacific

DEPART.

| | |
|---|---|
| Texas Express | 6:35 a m |
| Texas-Colorado Limited, Alexandria ,Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso | 12:30 p m |
| Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie | 12:30 p m |
| Texas Local | 4:25 p m |
| Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas | 7:00 p m |

ARRIVEE.

| | |
|---|---|
| Texas Express | 7:50 p m |
| Texas-Colorado Limited, Alexandria ,Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso | 8:55 a m |
| Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie | 8:55 a m |
| Texas Local | 11:45 a m |
| Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas | 5:35 p m |

### New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire | 6:30 a m |
| Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire | 4:15 p m |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 7:35 a m |
| Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 6:00 p m |

Excursions des dimanches.

| | |
|---|---|
| Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et Int. | 7:35 a m |

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et Int. | 5:50 p m |
| Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 8:50 a m |

Dimanche Seulement

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire | 8:06 p m |
| Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 10:05 a m |

Excursions des dimanches.

| | |
|---|---|
| Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et Int. | 8:05 p m |

### Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

| | |
|---|---|
| Delta Express | 7:15 a m |
| Memphis Fast Express | 2:55 p m |
| Bayou Sara, Woodville Passenger | 4:15 p m |

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| Delta Express | 5:40 p m |
| Memphis Fast Express | 8:35 a m |
| Bayou Sara, Woodville Passenger | 9:50 a m |

### N. O., T. and M. R. R. Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

| Départ | Arrivée. | |
|---|---|---|
| 7:10 p m | Nlle-Orléans | 8:50 a m |
| 9:45 p m | Baton-Rouge | 6:20 a m |
| 5:05 a m | Beaumont | 10:55 p m |
| 7:35 a m | Houston | 7:20 p m |
| 6:10 p m | Corpus Christi | 10:05 a m |

Arrivée.

| | | |
|---|---|---|
| 12:15 a m | Brownsville | 3:30 a m |

"THE GULF COAST SPECIAL."

| Départ. | Arrivée. | |
|---|---|---|
| 10:10 p m | Baton-Souge | 5:10 a m |

Arrivée. Départ

| | | |
|---|---|---|
| 10:10 p m | Nlle-Orléans | 5:10 a m |
| 5:10 a m | Beaumont | 10:15 p m |
| 7:45 a m | Houston | 7:40 p m |
| 9:25 a m | Galveston Santa Fé | 4:00 p m |

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

| Départ. | Arrivée. | |
|---|---|---|
| 8:30 a m | Nlle-Orléans | 9:40 p m |
| 11:10 a m | Baton-Souge | 7:05 p m |
| 7:05 p m | Beaumont | 11:10 a m |
| 10:30 p m | Houston | 7:40 a m |

### Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

| | |
|---|---|
| New York et Washington | 7:30 p m |
| Cincinnati et Asheville | 7:30 p m |
| St. Louis et Chicago | 4:45 p m |
| Cincinnati et Asheville | 8:15 a m |
| St. Louis et Chicago | 8:15 a m |
| Meridian Accommodation | 5:00 a m |
| Meridian Local | 4:45 p m |
| Hattiesburg Local | |

Excursion du Dimanche

| | |
|---|---|
| Carriere et points int | 7:15 a m |

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| New York et Washington | 9:40 a m |
| Cincinnati et Asheville | 9:40 a m |
| St. Louis et Chicago | 9:40 a m |
| Cincinnati et Asheville | 10:10 p m |
| St. Louis et Chicago | 10:10 p m |
| Meridian Accommodation | 4:40 p m |
| Meridian Local | |
| Hattiesburg Local | 8:10 a m |

Excursion du dimanche.

| | |
|---|---|
| Carriere et points int | 7:25 p m |

### Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

| No. 2— | | —No. 1 |
|---|---|---|
| 5:30 p m. | Dép Nlle-Orléans Ar. | 8:05 a m |
| 8:45 p m. | Ar Baton-Rouge Dép. | 5:10 a m |
| 8:50 p m. | Dép Baton-Rouge Ar. | 5:05 a m |
| 10:50 p m. | Dép Angola Dép. | 3:15 a m |
| 1:37 a m. | Dép Mansura Dép. | 12:13 a m |
| 2:19 a m. | Ar Alexandria Dép. | 11:05 p m |
| 2:30 a m. | Dép Alexandria Ar. | 10:55 p m |
| 4:15 a m. | Dép Aloha Dép. | 9:41 p m |
| 7:59 a m. | Ar Shreveport Dép. | 5:54 p m |
| No. 6— | | —No. 5 |
| 6:55 a m. | Dép Nlle-Orléans Ar. | 7:05 p m |
| 9:55 a m. | Ar Baton-Rouge Dép. | 4:05 p m |
| 10:00 a m. | Dép Baton-Rouge Ar. | 4:00 p m |
| 12:01 p m. | Ar Angola Dép. | 2:05 p m |

## VENTES AUX ENCHERES.

## PAR LE CONSTABLE

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Samuel B. Stewart vs. Raphael Sample.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,795 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessous intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale, de la Salisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le neuvième District de cette ville, le MERCREDI 6 janvier 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Deux lots de terrain, etc., soit les lots 10 et 12, îlet 21, dans le Troisième District, chaque lot mesurant 40 pieds de front sur 30 pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés par les rues de Bourbon, Villeré et St. Anthony et front-taire sur la rue de Nord Robertson.

**Saisie dans le procès ci-dessus.**

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication soit faire un dépose de dix pour cent du prix de vente.

P. McGILL,
**Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.**
LYLE SAXON,
Avocat pour le demandeur.
déc—5,12,17,23 jan—1,6

## VENTES AUX ENCHERES.

## VENTES AUX ENCHERES.

### ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente d'une large portion de terrain de valeur dans le Septième District, mesurant 285 pieds de front et profondeur sur la rue Short, 155 pieds de front et profondeur sur l'Avenue Fontainebleau, 155 pieds de front sur la rue Belfast et 285 pieds sur derrière (îlet Carrollton avenue).**

**Jean Bordes vs. William A. Hahn.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,252—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier, 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec toutes les améliorations, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages la y appartenant, située dans le Septième District de la ville dans l'Ilet No. 381, borné par les rues Short, Belfast et Apple actuellement avenue de Fontainebleau et Carrollton avenue et mesure deux cents quatre-vingt-cinq pieds de face et profondeur sur la rue Short cent cinquante cinq pieds de face et de profondeur sur la rue Apple actuellement avenue de Fontainebleau, cent cinquante cinq pieds de profondeur et face sur la rue de Belfast et à une largeur de deux cents quatre vingt cinq pieds sur le derrière.

Saisi dans le procès ci-dessus.

TERMES ET CONDITIONS—

1. L'acheteur paiera comptant le montant dû au plaignant, maintenant dû à dire $9,200 et intérêt, etc., étant A. La balance de $8,000 dûe sur une note de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable deux ans après date avec 6 pour cent d'intérêt par an sur les dits $8,000 à partir du 30 septembre 1912.

2. L'intérêt annuel pour deux ans, étant $1,200 sur un billet maintenant échu de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable trois ans après date.

Ensemble avec 10 pour cent sur les dits montants pour frais d'avocats et le cout des frais de la vente et les taxes (s'il y en a) sur la dite propriété.

3. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant. Si le montant de l'adjudication ne devait pas couvrir la dette du défendant sur la dite propriété, alors,

4. L'acheteur payera comptant les frais d'avocats comme spécifiés ci-dessus, le cout et frais de la vente et les taxes, s'il y en a sur la dite propriété le pro rata provenant des procédés nets de la vente au plaignant réclamant $6,200 et intérêts maintenant dû.

5. L'acheteur doit assumer le payement du dit billet de $10,000 daté du 30 septembre 1912, payable 3 ans après date seulement pour le montant pro rata dérivant des produits de la vente et de payer l'intérêt seulement sur le montant pro rata au taux de 6 pour cent par année à partir du 30 septembre 1914 jusqu'au payement.

L'acheteur de la propriété doit assumer et consentir aux obligations et stipulations contenues dans l'acte de vente original et hypothèque passes devant Wm. McL. Fayssoux, notaire public, le 30 septembre, 1912, recordé dans les M. O. dans le livre 1057, folio 311, le 3 octobre 1912 et repistré dans le C. O. dans livre 251 folio 206 le 30 septembre, 1912.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
déc—4,5,7,11,18,21,31 jan—2,7

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur formant le coin des rues de Constance et St. Marie portant les numéros 1900 et 1904 rue de Constance.**

**George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 109,236 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 janvier, 1915 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations et les droits, passages, privilèges servitudes et avantages y appartenant, située dans le Quatrième District de la ville dans l'Ilet No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Constance, laquelle portion de terrain forme l'angle des rues de Constance et St. Marie et mesure soixante pieds de frontage sur la rue de Constance avec une profondeur et frontage sur la rue de St. Marie de cinquante-huit pieds, un pouce et six lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
E. P. QUINIUS, avocat.
déc—4,5,11,18,21,31 jan—6,7

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant les numéros municipaux 317 et 319 rue Homer, dans l'Ilet avenue Brooklyn et les rues Teche et Newton.**

**Frank B. Twomey vs. Edward M. Caffero.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,245 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans la ville de Melpomeghville, dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot F dans l'Ilet No. vingt-et un, borné par l'avenue Brooklyn (autrefois Madison), Teche (autrefois Monroe) et les rues Homer et Newton. Le dit lot mesurent 32 pieds de face à la rue Homer par cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan dressé par Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 15 avril 1879, et déposé en l'étude de W. H. Seymour, notaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur.
nov—30,21,27 déc—4,11,18,23,24

## VENTES AUX ENCHERES.

### ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les Nos. Municipaux 2614, 2616, 2618 et 2620 rue Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.**

**Industrial Homestead Association vs. Arthur Johnson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,153 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, designé par les Nos. cinq, six et sept, dans l'Ilet No. 384, borné par les rues Banks, Dorgenois, Broad et d'avenue Tulane, sur un croquis annexé à un acte passé devant P. C. Cuvellier, ancien notaire, le 25 février 1852; les dits lots attenants et mesurant chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Banks sur une profondeur entre lignes paralelles de cent pieds; le lot No. cinq étant plus rapproché et se trouvant d'une distance de cent pieds de la rue Dorgenois.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un depôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat pour la demanderesse.
nov—20,21,27 déc—4,11,18,24

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 810 avenue de l'Esplanade, entre les rues Bourbon et Dauphine.**

**Isadore Newman et Fils vs. Eugene Jastremski, Administrateur, et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 110,013 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchere publique à la Bourse des propriétés foncieres, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 decembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Esplanade, et les rues Bourbon, Barracks et Dauphine, et designé par le numé-ro un sur un plan fait par Pilié et Depouilly, architectes, daté 16 janvier 1865, et deposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire dans cette ville, sous la lettre C, dans son livre de plans, et le dit lot mesure d'après ce plan trente-trois pieds, trois pouces face à l'avenue Esplanade six pieds, sept pouces entre lignes parallèles.

**Saisie dans le procès ci-dessus.**

Conditions, Comptant sur place.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour les demandeurs.
nov—21,22,27 déc—4,11,18,23,24

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de deux lots de terre de valeur au coin des rues Milne et Smith, en l'Ilet Wuerpel et Twiggs.**

**Anthony J. Rossi vs. Mme Jennie A. Blakely, Veuve de George Blakely.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,220— En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots ou parcelles de terre, se trouvant situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de Louisiane, étant plus connus comme lots Nos. dix-sept et dix-huit, en l'Ilet No. 172, sur un plan de la "New Orleans Land Company's land," le même en grandeur et location étant d'accord avec le dit plan des lots enregistrés dans de bureau de l'ingenieur civil de la dite ville de la Nouvelle-Orléans. Les lots dix-sept et dix-huit dans l'Ilet No. 172 mesurent chacun vingt-cinq pieds face à la rue Milne, par une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Smith, vers la rue Wuerpel, en l'Ilet borné au nord par la rue Twiggs.

**Saisie dans le procès ci-dessus.**

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. L. DENECHAUD,
Avocat pour les demandeurs.
Nov 28,29—déc—4,11,18,24,30,31

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un grand morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 110 pieds face à la route Fontainebleau par 120 pieds de profondeur, en l'Ilet des rues Short, Fernand et Nelson.**

**Jean Mouricou vs. William A. Hahn.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,099 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Apple ou Fontainebleau Drive, Short, Fern et Nelson, actuellement désigné comme Ilet No. 353, mesurant cent dix pieds face à la rue Apple ou Fontainebleau Drive par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, commençant à une distance de cinquante-cinq pieds du coin de la rue Fern et sur l'autre côté commençant à une distance de cent dix pieds de la rue Short, étant une partie de la propriété immediatement sur le derrière du morceau de quinze pieds donné à la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'élargissement de la rue Apple ou Fontainebleau Drive.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
CAGE, BALDWIN & CRABITES, Avocats pour le demandeur.
nov—20,21,27 déc—4,11,18,24

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Henry Faber.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110377 — Division C. — Attendu que William E. Faber a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Henry Faber, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN J. MECLOSKEY, avocat.
déc 3-7-712


# LE NOUVEAU FEUILLETON DE L'ABEILLE

## MADEMOISELLE MONTE-CRISTO

**Tel est le nom du nouveau feuilleton que L'ABEILLE commence à publier AUJOURD'HUI. Ce roman, par Flemming, a été traduit de l'anglais par Bernard Derosne. Il est toute une suite d'aventures intéressantes, et nous ne doutons pas qu'il captivera nos lecteurs et surtout nos aimables lectrices qui trouveront dans**

MADEMOISELLE MONTE-CRISTO

**des chapitres où les intrigues se succèdent aux intrigues tout en conservant à l'histoire son caractère essentiel.**

MADEMOISELLE MONTE-CRISTO

**est écrit dans un style très délicat qui donne au roman un coloris tout particulier, et nous sommes convaincus qu'il intéressera nos lecteurs au plus haut degré.**